

pidés (le cobra, par exemple) produisent des toxines qui, comme le curare, se fixent sur les récepteurs de l'acétylcholine des jonctions neuro-musculaires, où elles bloquent la transmission nerveuse et, par conséquent, la contraction musculaire ; elles paralysent l'ensemble des muscles, dont le diaphragme, ce qui entraîne un arrêt respiratoire.

Les toxines curarisantes sont classées en deux familles : les toxines à chaîne courte et celles à chaîne longue. Les deux types de toxines agissent sur les récepteurs de l'acétylcholine des cellules musculaires.

A. Ménez et ses collègues ont découvert que les toxines longues ont une deuxième cible : elles se fixent aussi sur un autre type de récepteurs de l'acétylcholine présent sur la membrane des neurones (pour le moment, on l'a isolé chez le poulet, mais il existe vraisemblablement chez tous les vertébrés). En se liant à ce second type de récepteurs, la toxine bloque la transmission du message nerveux entre les neurones. Les toxines à chaîne courte ne reconnaissent pas ce récepteur.

Cette différence tient à la structure des toxines : elles sont constituées de trois boucles adjacentes qui émergent d'une zone centrale stabilisée par quatre ponts disulfure (des liaisons entre deux atomes de soufre) ; le site curarisant des toxines courtes ou longues, c'est-à-dire la région qui reconnaît les récepteurs musculaires, est constitué d'une dizaine d'acides aminés. Seules les chaînes longues ont une petite boucle supplémentaire maintenue par un cinquième pont disulfure au bout de la boucle centrale (voir la figure). C'est le site de reconnaissance des récepteurs neuronaux. En éliminant ce pont, les biologistes ont obtenu une toxine à chaîne longue qui se comporte comme une toxine à chaîne courte : elle agit toujours sur les récepteurs musculaires, mais ne reconnaît plus les récepteurs neuronaux.

Si la fixation des toxines sur les récepteurs des jonctions neuro-musculaires entraîne une paralysie musculaire, la fixation des chaînes longues sur les récepteurs de type neuronaux serait, peut-être, partiellement responsable de l'état de prostration des personnes mordues par un cobra.

Cette découverte devrait aider les neurobiologistes à identifier d'autres récepteurs de l'acétylcholine neuronaux : en réalisant des mutations aléatoires sur la toxine longue, ils espèrent créer toute une série de molécules «hameçons» qui se fixeront sur des récepteurs neuronaux encore inconnus.

Catherine PERRIN

Modélisation de la baie du Mont-Saint-Michel

Une maquette de la baie évaluée les variations de l'ensablement.

Intégré au patrimoine mondial par l'UNESCO, le Mont-Saint-Michel est menacé par la progression de la végétation. Progressivement, les sables rapportés par la mer risquent de combler la baie. Or, les principales constructions de l'abbaye datent des XII^e et XIII^e siècles, mais l'ensablement est récent. Quelle en est la cause ? La digue construite il y a une centaine d'années pour faciliter l'accès à l'abbaye est-elle responsable de l'ensablement progressif ? Le cours du Couesnon qui se jette dans la baie a été perturbé par la digue ; l'élimination de cette dernière permettrait-elle au Couesnon d'évacuer à nouveau les sédiments ? Pour le savoir, les ingénieurs de la Société grenobloise d'études et d'applications hydrauliques, la SOGREAH, ont construit une maquette de la baie ; ils modélisent les courants et l'évolution des fonds de la maquette.

La maquette de la baie – la zone ensablée et la côte – mesure 48 mètres sur 24. Si l'échelle sur le plan est au 1/400, elle est supérieure pour les dénivellations verticales (1/65). En effet, les ingénieurs ont dû adapter les dimensions de la maquette et les matériaux utilisés pour que les phénomènes de turbulence soient convenablement modélisés.

Ainsi, la densité et la granulométrie du «sable» et des sédiments utilisés ont été adaptées aux débits d'eau : le sable aurait été trop lourd, si bien que des particules de nacre, plus légères, mais de diamètre voisin, simulent le sable et que de la sciure simule les sédiments

en suspension transportés par la mer. À chaque «marée», 150 mètres cubes d'eau sont déversés par des pompes dont le débit est constant et évacués par des vannes de débit variable (l'eau est recyclée). Grâce à ces vannes, on simule le flot (la marée montante, dont le débit est rapide) et le jusant (la marée descendante, plus lente). Si, dans la baie du Mont-Saint-Michel, la mer monte en cinq heures, elle descend en plus de sept heures ; sur la maquette, 15 minutes séparent deux marées hautes. Les pompes d'alimentation et les vannes d'évacuation sont pilotées par un micro-ordinateur qui impose une loi de variation de la hauteur de l'eau dans la baie. Sur un cycle annuel, on simule aussi les périodes de vives eaux et celles de mortes eaux.

Au cours de la période de validation du modèle, Éric de Crouette et ses collègues de la SOGREAH ont adapté les différents paramètres pour que les courants, qui ont été relevés en 1975, soient correctement reproduits. Ils ont notamment adapté la charge de sédiments à injecter dans l'eau «montante» pour reproduire la situation réelle. En comparant le relevé des fonds réalisés en 1997 et celui de 1975, ils ont vérifié que le sol de la maquette évolue comme les fonds de la baie du Mont-Saint-Michel.

Lorsque le modèle aura été définitivement validé, les ingénieurs évalueront l'évolution de la baie d'ici 40 ans, si la digue reste en l'état. Puis, ils étudieront comment la baie se comporterait dans diverses configurations, notamment le retrait partiel de la digue, le remplacement de la digue actuelle par une digue sur piles (un pont passerelle) ou encore une nouvelle gestion du barrage du Couesnon, augmentant l'entrée d'eau de mer dans le fleuve. Les résultats de ce projet, partenariat entre l'État et diverses collectivités locales, devraient être connus au cours de l'été 1998.



Eric de Crouette/SOGREAH

La maquette de la baie du Mont-Saint-Michel, à «marée basse».